

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 JUILLET 2021

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du dernier compte-rendu
- ✓ Passage du budget M49 en M57
- ✓ Admissions en non-valeurs : Commune et SEA
- ✓ Achat véhicule utilitaire
- ✓ Achat d'une sonorisation pour la commune
- ✓ Utilisation et consignation des Eco cups (gobelets réutilisables)
- ✓ Revêtement City-Stade
- ✓ Bail FREE pylône 4G
- ✓ Informations communautaires
- ✓ Informations et questions diverses

L'an deux mil vingt-et-un, le cinq du mois de juillet, à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRION sous la présidence de Madame Julie CARRA, 2^{ème} adjointe, suite à l'absence de Monsieur le Maire et de la 1^{ère} adjointe (Art. L.2121-14 du Code Général des Collectivités).

Membres présents : Mme Julie CARRA, M. Christian ROUIF, Mme Claire LETHIMONNIER, M. Éric SÉGADO, M. Frédéric MALÈRE, M. Jimmy BORET, M. Philippe MAUNY, M. Benoît COPPIN, Mme Barbara COQUILLE, Mme Séverine COMMEAU.

Absents excusés : M. Philippe PETIT (pouvoir à Mme CARRA)
Mme Florence SYLVESTRE (pouvoir à M. MAUNY)
Mme Carinne QUENISSET
M. Bruno COMMENGE (pouvoir à M. ROUIF)
M. Bernard LECESTRE (pouvoir à M. MALÈRE)

Secrétaire de Séance : Mme COQUILLE

Mme Cindy FERREIRA, secrétaire de mairie, assiste au conseil municipal.

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 17 MAI 2021

Compte-rendu adopté, à **14 voix « pour », à 0 voix « contre », à 0 « abstention »**

PASSAGE DU BUDGET DE LA NORME M14 A M57

Madame Julie CARRA, 2^{ème} adjointe, informe le conseil municipal que toutes les communes devront passer à la nomenclature M57 au plus tard au 1^{er} janvier 2024 mais il y a possibilité d'anticiper ce passage au 1^{er} janvier 2022.

Le passage en M57 se traduit par une utilisation des comptes plus détaillés et d'un Compte Financier Unique (CFU) qui remplacera le compte administratif et de gestion.

Madame l'adjointe propose d'anticiper le passage de la M57 au 1^{er} janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DÉCIDE à 14 voix « Pour », à 0 voix « Contre » et 0 « Abstention »** de passer à la M57 au 1^{er} janvier 2022.

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Madame Julie CARRA, 2^{ème} adjointe, informe le Conseil Municipal que nous allons devoir passer en non-valeur un certain nombre de créances pour lesquelles la trésorerie a épuisé tous les recours.

Ces opérations concernent le budget communal et le budget SEA.

- Budget communal : **10 379.15 €** (travaux maison GASCARD : 9 988.15 €, frais scolaire 380 € et NAP de 11 €)

- Budget SEA : **720.42 €** (factures eau impayées : 22.73 € BISSON Albert, 43.08 € DA COSTA José et 654.61 € Les Peupliers SCI GASCARD)

Les montants ne sont pas très élevés sauf pour l'affaire Gascard (maison rue du Vaunoyer) pour lequel je vous demande de vous opposer à ces admissions en non-valeur car nous sommes en cours de procédure d'expropriation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ACCEPTE à 14 voix « Pour », à 0 voix « Contre » et 0 « Abstention »** les non-valeurs mentionnées ci-dessous sauf celles concernant Monsieur GASCARD (9 922.15 € sur le budget communal et 654.61 € sur le budget SEA).

ACHAT D'UN VÉHICULE UTILITAIRE

Madame Julie CARRA, 2^{ème} adjointe, informe le Conseil Municipal que le Jumpy utilisé par Pascal est très détérioré et montre de plus en plus de signes de faiblesse.

Monsieur le Maire a fait le tour des concessions et vous propose 4 devis :

BLONDEAU (Joigny)	LEDUC NÉGOCE (Appoigny)	SODIVA (Auxerre)	SAJAMAX (Champlay)
CITROËN BERLINGO 1,6 HDI	RENAULT KANGOO 1,5 dCi	RENAULT KANGOO 1,5 dCi	RENAULT KANGOO 1,5 dCi
76 495 km	153 800 km	119 890 km	83 360 km
2015	2013	2017	2016
10 500,00 € TTC (11 500,00 € TTC)	5 792,76 € TTC	10 000,00 € TTC	9539,45 € TTC
8 750 € HT	4 827,30 € HT	8 333,33 € HT	8 000,00 € HT
Garantie 3 mois	Garantie 3 mois (moteur – boîte – pont)	Garantie 6 mois (Renault OR)	Garantie 6 mois (Renault OR)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE à 14 voix « Pour », 0 voix « Contre », et 0 « Abstention »**, d'acquérir le Kangoo de la société SAJAMAX de Champlay et demande à voir pour la pose d'un attelage.

ACHAT D'UNE SONO COMMUNALE

Madame Julie CARRA, 2^{ème} adjointe, informe le Conseil Municipal que la sono que nous utilisons actuellement pour les différents événements communaux (cérémonies, fêtes) est défectueuse et propose son remplacement en présentant 3 devis.

	MÉGA-HERTZ (Monéteau)	AO EVENT'S (Auxerre)	CDISCOUNT PRO
MODÈLE	FONESTAR ASH-1200	BST IPS 10-250	IBIZA PORT12 VHF-GR- MKII
TYPE – PUISSANCE	Enceinte amplifiée portable 150 W	Enceinte amplifiée portable 250 W	Enceinte amplifiée portable 350 W
AUTONOMIE	Batterie (4 à 6 h)	2 batteries (4 à 6 h)	Batterie (4 à 6 h)
BLUETOOTH / USB	oui / non	oui / oui	oui / oui
MICRO(S)	1 micro HF	2 micros HF	2 micros HF
PRIX	1 208,00 € TTC (1 006,17 € HT)	687,72 € TTC (573,10 € HT)	250,00 € TTC (208,33 € HT)
OPTION	MODULE CD (+USB) 209,00 €	-	-

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DÉCIDE à 14 voix « Pour », à 0 voix « Contre » et 0 « Abstention »**, d'acquérir la sono BST IPS 10-250 de chez AO Event's.

UTILISATION ET CONSIGNATION DES ÉCOUPS

Madame Julie CARRA, 2^{ème} adjointe, informe le Conseil Municipal qu'en début d'année, nous avons commandé 1000 gobelets réutilisables par l'intermédiaire du Syndicat des Déchets Centre Yonne (SDEY). Ces gobelets nous ont été livrés.

Il faut définir une convention sur les conditions d'utilisation de ces gobelets et leur consignation quand nous les mettons à disposition d'une association pour une manifestation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE à 14 voix « Pour », à 0 voix « Contre », à 0 « Abstention »**, de reporter ce sujet au prochain conseil municipal.

REPLACEMENT DU REVÊTEMENT DU CITY-STADE

Madame Julie CARRA, 2^{ème} adjointe, rappelle au Conseil Municipal que les employés communaux ont retiré le revêtement du City-Stade puisqu'il était détérioré.

A ce jour, le revêtement est une simple dalle en béton. Madame CARRA propose donc 3 devis pour la réfection du sol du City-Stade.

	AGORESPACE	AJ3M	DANIEL MOQUET
TYPE DE REVÊTEMENT	Gazon synthétique 20 mm Lesté sable	Gazon synthétique Lesté sable	Dallage amortissant 50 x 50 collé
	32,00 €/m ²	28,00 €/m ²	94,00 €/m ²
MONTANT TTC	10 219,20 €	8 711,00 €	24 588,52 €
<i>MONTANT HT</i>	<i>8 516,00 €</i>	<i>7 259,17 €</i>	<i>22 353,20 €</i>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DÉCIDE à 14 voix « Pour », 0 voix « Contre », et 0 « Abstention »**, de retenir la proposition d'AGORESPACE à condition qu'un effort soit fait sur le prix du revêtement au m² (maximum 30€/m²).

BAIL D'UN PYLÔNE 4G - FREE

Madame Julie CARRA, 2^{ème} adjointe, laisse la parole à Monsieur Christian ROUIF, adjoint aux finances.

Monsieur ROUIF informe le Conseil Municipal qu'une renégociation sur le montant du loyer concernant l'implantation du pylône 4G a eu lieu et propose de fixer le montant de ce loyer à 1 800 €/an.

Un certain nombre de points restent cependant à éclaircir dans le bail lui-même dont la certitude que FREE aura son propre abonnement EDF pour l'alimentation du pylône et le plafonnement à 2% de l'augmentation du loyer annuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ACCEPTÉ à 14 voix « Pour », 0 voix « Contre », et 0 « Abstention »**, le montant du loyer annuel de 1 800 € et souhaite des explications sur les points à éclaircir.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- **Voirie** : M. MALÈRE informe que les travaux de la Route de Bussy vont commencer. La dernière phase d'enfouissement de la route de Bussy est prévue pour fin 2021. Il n'est pas prévu de travaux de voirie avec la CCJ en 2022, le droit à dépense sera reporté en 2023. Prévoir des travaux en commun avec la commune de Looze pour la réfection de la route de Looze / La Fourchette.
- **Déchetterie** : M. MAUNY informe qu'une seule société a répondu à l'appel d'offre pour la collecte de verre, il va y avoir un surcoût, on passe de 34 € à 42 € la tonne de verre. Pour les masques jetables, ils prévoient de mettre des bornes en carton en déchetterie et en commune. Pour améliorer le tri, des « Mémotri » vont être distribués à tous les habitants de la CCJ. Une benne à gravats en trémie est à l'étude (40 000 €). Pour ne pas couper la route, un rond-point va être créé et le sens de la file d'attente sera modifié. Une étude est en cours pour mettre à disposition le broyeur aux particuliers.
- **Habitat** : lors d'une réunion, le 30 juin dernier, des subventions ont été votées à différents particuliers.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Madame CARRA informe que :
 - Des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été demandées pour les parcelles suivantes : AB 23, 24, 25 et 26, AB 28 et 29, AC 185, 188 et 249, ZB 266, AC 337, AC 54 et 64, B 183, 619, 654, 666 et 677.
 - Une augmentation des tarifs de la garderie suite à une demande de la CAF de revoir les coefficients.
 - L'école de Brion recherche un jeune entre 18 – 25 ans pour un emploi civique sur 1 an.
 - Les enfants de l'école de Brion remercie la municipalité pour l'achat des tables et chaises.
 - Un habitant demande des bancs vers le city-stade ainsi que vers le 8 place de l'Eglise.
- Madame COQUILLE informe que les jeux à la Fourchette ne sont toujours pas installés. Les souches ont été rognées et demande que les copeaux soient retirés. Monsieur MALÈRE fait remarquer qu'il faut retirer le but et remettre la plate-forme de niveau (vu avec Boris).

- Madame LETHIMONNIER informe qu'une demande de dérogation d'un enfant de Looze est sur liste d'attente. Et demande si le conseil municipal donne son avis sur les dérogations ? Madame CARRA répond que non, c'est Monsieur le Maire qui décide.
- Monsieur MALÈRE informe qu'il y a des problèmes d'avaloirs (rue du Vaunoyer), ils se trouvent en dessous de la chaussée. Il faut les remonter car les eaux vont dans le tout à l'égout.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 20 h 40.

Table des délibérations :

- Passage du budget de la norme M14 en M57
- Admissions en non-valeur
- Achat d'un véhicule utilitaire
- Achat d'une sono communale
- Remplacement du revêtement du city-stade
- Bail du pylône 4G - FREE

Les présentes délibérations ont été rendues exécutoires :
Après dépôt en Préfecture le
Et publication le

Suivent les signatures :

NOMS	SIGNATURES	POUVOIRS	ABSENT EXCUSÉS/ NON EXCUSÉS
M. Philippe PETIT		Mme CARRA	X
Mme Florence SYLVESTRE		M. MAUNY	X
Mme Julie CARRA			
M. Christian ROUIF			
M. Benoît COPPIN			
M. Philippe MAUNY			
Mme Séverine COMMEAU			
Mme Carinne QUENISSET			X
Mme Claire LETHIMONNIER			
M. Bernard LECESTRE		M. MALÈRE	X
Mme Barbara COQUILLE			
M. Bruno COMMENGE		M. ROUIF	X
M. Jimmy BORET			
M. Frédéric MALÈRE			
M. Éric SÉGADO			

